

La Lettre d'information des Associés

Le mot du président

Pour cette deuxième lettre aux associés, nous aurons presque tenu la cadence trimestrielle que nous avions imaginée. Pourtant il s'en est passé des choses au niveau de nos centrales villageoises durant ces quatre mois, et c'est donc à cause d'une charge de travail trop importante mais aussi de changements de dernières minutes, que nous revenons vers vous avec un peu de retard.

La charge de travail, d'abord, due aux visites sur le terrain pour finaliser les derniers toits avec les propriétaires puis la course effrénée pour déposer toutes les demandes de raccorde-

ment chez ERDF avant la date fatidique du 31 décembre 2015 et depuis le début de l'année 2016, les visites sur le terrain et les discussions avec ERDF pour les raccordements. Un tableau en page 2 vous donnera un aperçu des toitures retenues et de l'avancement des dossiers pour chacune d'elles.

Les changements de dernières minutes d'autre part car suite à une réunion avec Rhône Alpes Energie Environnement et le Parc Naturel Régional du Vercors courant janvier, il est apparu que notre projet, contrairement à la majorité des autres centrales, avait un grand nombre de toits mis à dispo-

sition mais ne disposait pour l'instant que de peu de fonds propres. Il nous a donc été suggéré d'augmenter un peu le périmètre du projet en passant des 18 toits initiaux à la totalité des 22 toits proposés afin d'atteindre une taille suffisante pour intéresser des partenaires de grandes envergures qui pourraient nous accompagner en prenant une part significative du capital. Une explication plus détaillée sur ces partenaires et comment ils interviendraient est donnée à la page 3.

Les mois qui viennent vont être consacrés à la recherche de fonds pro-

*Ils luttent contre
le changement climatique*



pres, les études par un bureau spécialisé et la recherche de partenaires.

La prochaine lettre trimestrielle devrait retracer le projet dans sa globalité et précéder notre première A.G.

Du soleil..et de la neige à tous !

Jean-Eric de Rango

Président de la SAS
VERCORSOLEIL



Dans ce numéro :

| | |
|------------------------|---|
| Le mot du Président | 1 |
| Les toits sélectionnés | 2 |
| Les Associés | 3 |
| Le Financement | 3 |
| Nos partenaires | 3 |
| Diverses infos | 4 |
| Les dates importantes | 4 |

Les toits sélectionnés

Plus d'une trentaine de toits nous ont été proposés au total et nous en avons retenus 24 pour l'instant.

La répartition de 3 toits par commune devrait être plus ou moins respectée même si sur deux des six communes nous manquons de toits privés.

Afin de pouvoir nous concentrer sur les phases suivantes du projet, nous avons cessé la recherche de toits sauf sur les villages de Rencurel et Vassieux en Vercors où nous n'avons que des toits publics pour l'instant.

Les toits proposés mais non sélectionnés ont généralement été refusés car trop petits ou mal exposés. Un toit de La Chapelle a été refusé par les Architectes des Bâtiments de France et le seul toit municipal possible de Saint Martin a été mis à l'écart pour des raisons techniques.

Dix sept des vingt quatre toits sélectionnés ont déjà fait l'objet d'une offre de ERDF pour le raccordement sans poser de problèmes notoires. Il reste donc sept toits pour lesquels nous attendons les offres de ERDF qui risquent d'être plus élevées et donc peut-être irréalisables économiquement.

Enfin il reste deux toits dont nous attendons l'accord définitif des propriétaires et le toit de la ferme Bouclette & Cie pour lequel persiste un problème d'assurance à cause de la nature agricole du bâtiment.

Une fois tous les éléments ci-dessus clarifiés, il nous restera à passer toutes les toitures au crible de l'expertise du bureau d'étude spécialisé qui validera nos choix, confirmera la solidité structurelle des toits et chiffrera plus précisément les travaux.

A l'issue de ce processus, nous aurons le périmètre exact du projet.

Toiture modifiée du foyer de ski de fond
LA GELINOTTE
À Vassieux en Vercors



Les Toits Publics - Total 10 toitures

| Rencurel: | Raccordements ERDF | Coûts supplémentaires |
|--------------------------|--------------------|------------------------------|
| Ecole primaire | Pas de problème | Léger |
| Foyer de ski de fonds | Pas de problème | Incertain car bacs aciers |
| La Chapelle: Cure | Pas de problème | Aucun |
| Maison du Paysan (CCV) | Pas de problème | Important car toiture 4 pans |
| Saint Agnan: | | |
| Ecole primaire | Pas de problème | Léger |
| Saint Julien: | | |
| Salle des Fêtes | Pas de problème | Aucun |
| Presbytère | Pas de problème | Léger car toitures divisées |
| Vassieux: | | |
| Ecole primaire | Attente chiffrage | Léger place onduleur |
| La Gelinotte | Pas de problème | Aucun |
| Garage Communaux | Attente chiffrage | Aucun |

Les Toits privés - Total 14 toitures

| La Chapelle: | Viabilité | Raccordements ERDF | Coûts supplémentaires |
|------------------------|--------------------------|----------------------|-----------------------|
| Famille Peyracchia | Attente Promesse de bail | Dossier en cours | Aucun |
| Saint Agnan: | | | |
| Famille Bonnel | Promesse de bail signée | Dossier en cours | Léger toit encombré |
| Famille Deschaux-Alles | Promesse de bail signée | Pas de problème | Léger toit encombré |
| Famille Stefanini | Promesse de bail signée | Pas de problème | Aucun |
| Saint Julien: | | | |
| Famille Aussibal | Attente Promesse de bail | Pas de problème | Enfouissement ligne |
| Famille Booth | Promesse de bail verbale | En attente chiffrage | Enfouissement ligne |
| Famille Pin | Promesse de bail verbale | En attente chiffrage | Enfouissement ligne |
| Saint Martin: | | | |
| Famille Bellier | Promesse de bail signée | Pas de problème | Aucun |
| Famille Cadeddu | Promesse de bail signée | Pas de problème | Aucun |
| Famille Crepeau | Promesse de bail signée | Pas de problème | Léger toit encombré |
| Famille Pecot | Promesse de bail signée | En attente chiffrage | Aucun |
| Ferme Bouclette | Problème d'assurance | En attente chiffrage | A voir avec assurance |
| Gîte Le Prefolet | Promesse de bail verbale | Surcoût important | Léger toit encombré |
| Vassieux: | | | |

Les Associés et le financement du projet

A la mise sous presse de ce numéro, nous sommes une quarantaine d'Associés dont une association et une entreprise.

Le capital de la SAS est donc maintenant de 20 000 € avec une valeur moyenne de la participation autour de 500 €

La Communauté des Communes du Vercors a délibéré le 10 Mars 2016 pour prendre une participation significative au capital de la Société pouvant monter jusqu'à 15 000 € selon le montage qui sera finalement retenu. Certaines communes devraient bientôt nous rejoindre également, certaines ayant déjà délibéré, d'autres devant le faire prochaine-

ment.

Nous avons du revoir à la baisse nos pré-



tentions et nous ne parviendrons probablement pas à réunir les 80 000 € souhaités au départ, surtout avec l'hiver si chaud que

nous avons connu.

Du coup, nous sommes actuellement en discussion avec le fond d'investissement participatif Energie Partagée qui pourrait prendre une participation significative dans notre société. Ceci permettrait d'atteindre un niveau de fonds propres suffisant pour obtenir un prêt bancaire à la hauteur de nos besoins pour réaliser entre 20 et 22 toits, soit environ 600 000€

Il nous faut néanmoins encore trouver quelques dizaines de milliers d'Euros localement pour atteindre un minimum de 45 à 55 000 € d'épargne locale.

Les fonds d'investissement spécialisés

Même si pour certains les termes de fonds d'investissements laissent craindre le pire de la finance, il faut comme toujours faire la part des choses ! Il existe en France plusieurs fonds d'investissements dont le but est, comme leur nom l'indique, d'investir, mais justement dans des projets tels que les nôtres. Le plus gros et le plus connu d'entre eux s'appelle Energie Partagée qui rassemble à la fin 2015 plus de 9 Millions d'Euros d'épargne citoyenne à investir dans des projets: de développement des Energies Renouvelables, montés par

des structures citoyennes, dont la gouvernance est locale et transparente et fortement implantée sur un territoire où elle est soutenue par les collectivités locales ! Cela ne vous rappelle rien ???

Eh oui ! Nous étions faits pour nous rencontrer...Ce qui est maintenant chose faite, puisque depuis le mois de Février 2016, Energie Partagée a reconnu comme siennes les valeurs de notre projet et devrait bientôt proposer sur son site une page dédiée où les gens pourront cibler leur participation sur notre projet.

En parallèle, nous sommes en discussion avec Energie Partagée Finance qui pourrait

prendre directement une participation significative (jusqu'à 50 000 €) dans notre société afin de doubler ou presque nos fonds propres. Il faudra alors changer nos statuts pour qu'un seul actionnaire puisse avoir plus de 10% des fonds propres mais dans tous les projets où ils prennent des actions, le fond d'investissement respecte la gouvernance coopérative d'une seule voix par actionnaire et ne rentre même pas au conseil de gestion pour respecter la gouvernance locale.

Allez faire un tour sur leur site, cela vaut le détour ! www.energiepartagee.org

LES AIDES REGIONALES

Enfin pour essayer d'arriver à un bouclage positif du projet, nous allons répondre à l'appel à projet de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour le développement des Energies Renouvelables.

Dans le cadre de cet AAP, la région peut subventionner jusqu'à 30% de l'investissement en matériel, soit dans notre cas plus de 100 000 €

Les centrales villageoises des

4 Montagnes et du Trièves ont bénéficié de cette aide sur l'exercice 2015 et le projet s'étend théoriquement jusqu'au 10 juin 2016.

La région pourrait également intervenir via son fond d'investissement OSER semblable dans les grandes lignes à celui décrit ci-dessus mais abondé par la région, des banques et Energie Partagée.

Si nous pouvons obtenir cette

aide, nous pourrions monter un projet sur 22 des 24 toits envisagés. Si nous ne les obtenons pas, nous devons nous rabattre sur un projet plus modeste d'une quinzaine de toits seulement.

Le bouclage final idéal serait alors 50k€ de fonds locaux / 50 k€ Energie Partagée / 100 k€ Aides régionales / 400 000k€prêt bancaire.



SAS VERCORSOLEIL à capital variable de 9800 €



CENTRALES VILLAGEOISES PHOTOVOLTAIQUES

SAS VercorSoleil
Communauté des Communes du
Vercors - Maison du Paysan
Avenue des Grands
Goulets
26420 La Chapelle en

Téléphone : 06 07 23 48 44

vercors-drome@centralesvillageoises.fr

www.vercorsoleil.fr



Toiture de la famille Bonnel à Saint Agnan

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Sélection du bureau d'Etudes **24 Mars**

Début des études approfondies

Recherche de fonds propres **Mars /
Avril 2016**

Première confirmation de raccordement auprès de
ERDF **26 Avril
2016**

Consultation des Entreprises d'Installation **Mai 2016**

Recherche des prêts bancaires

Sélection de l'Entreprise **Juin 2016**

PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE **17 Juin
2016**
Lancement officiel du premier projet

Travaux d'installations **Automne
2016**

Les centrales villageoises : ça avance !



Un photo montage numérique de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école de Vassieux-en-Vercors.

Les « Centrales Villageoises », issues d'une expérimentation menée dans les Parcs naturels régionaux de la Région Rhône-Alpes, sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables et de promouvoir la sobriété énergétique sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales. « VercorSoleil », l'une d'entre elles, a été officiellement créée en mai dernier sur le Vercors.

Une des actions principales consiste à équiper des toitures de capteurs solaires. Un site pour informer les personnes intéressées a été créé www.vercorsoleil.fr et les responsables de ce projet précisent qu'ils ont déjà reçu l'accord de collectivités ou de propriétaires privés pour 22 toitures présentant des potentiels photovoltaïques intéressants. Pour ces chantiers potentiels, toutes les autorisations de travaux ont été déposées en mairie et les demandes de raccordements acceptées par ERDF. L'étape suivante consiste désormais à entamer différentes démarches telles que, nous explique Jean-Eric De Raigo porteparole du projet, « la recherche d'un cabinet spécialisé pour nous

accompagner dans les études techniques permettant d'assurer des réalisations de qualité, puis la recherche d'un installateur présentant un maximum de garanties de sérieux pour la réalisation des installations ». Concernant le financement il explique : « Nous sommes à la recherche de partenaires et d'associés pour augmenter les fonds propres de la société. Plus ils seront nombreux à nous rejoindre, plus nous pourrons équiper de toitures parmi les 22 toitures présélectionnées ». Afin d'expliquer aux habitants les détails de ce projet différentes réunions publiques ont été programmées, à 20h30 dans la salle des fêtes des différents villages : ce jeudi 21 janvier à Vassieux-en-Vercors ; le 11 février à Saint-Agnan-en-Vercors ; les 10 et 17 mars à Saint-Martin-en-Vercors et Saint-Julien-en-Vercors (ou l'inverse).

Des permanences seront également assurées sur un stand au marché du jeudi de La Chapelle-en-Vercors pendant les mois de Février et de Mars. Contact : 0607234844 et vercors-drome@centralesvillageoises.fr

GIL BOREL

Article paru dans le Drôme-Hebdo du 21 Janvier 2016

Les petits dessins qui agrémentent cette lettre sont tirés du site de RAEE ou de la bande dessinée réalisée par Energie Partagée Association à voir ici : <http://mapropreenergie.fr/>

Bulletin de souscription

Nous vous avons joint sur la page suivante un bulletin de souscription pour les personnes qui voudraient nous rejoindre dans notre belle aventure citoyenne de promotion des économies d'énergies, de transition vers des énergies plus vertueuses et vers un contrôle local de nos productions énergétiques.

N'hésitez pas là le photocopier pour multiplier nos chances d'atteindre les 80 000 euros de fonds propres nécessaires à la mise en place de notre projet.